

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 117 (1972)  
**Heft:** 10

**Artikel:** Les premières manœuvres alpines de l'armée suisse  
**Autor:** Privat, E.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-343816>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 13.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# **Revue militaire suisse**

Fondée en 1856 – Paraît tous les mois

Rédacteur en chef: Major EMG M.-H. Montfort

**Administrateur:** Major E. Juvet

#### **Administration et édition:**

Association de la Revue militaire suisse, 4, place Pépinet, 1003 Lausanne, tél. (021) 20 31 51.  
Chèques post. 10-5209 – **Impression et expédition:** Imprimeries Réunies S.A., 33, avenue de la Gare, Lausanne – **annonces:** Permédia, département de Publicitas S.A. pour la presse périodique, 9-11, rue du Prince, 1211 Genève 3.  
Permedia - 6002 Lucerne Hirschmattstrasse, 36 Tél. (041) 23 66 66

**TARIF DES ABONNEMENTS:** Suisse 1 an: Fr. 22.— Prix du numéro  
Etranger 1 an: Fr. 27.— Fr. 2.50

**Les abonnements partent du 1<sup>er</sup> janvier et continuent jusqu'à révocation écrite.  
Une durée intermédiaire n'est acceptée que l'année de souscription.**

# **Les premières manœuvres alpines de l'armée suisse**

Durant l'hiver 1861, le conseiller fédéral Stämpfli, chef du Département militaire fédéral, informe le colonel Louis Aubert de Genève (il sera colonel divisionnaire en 1875) qu'il est désigné pour commander le prochain rassemblement de troupes.

Il est prévu qu'une division, formée de contingents provenant de neuf cantons, fera sa concentration dans le Bas-Valais et remontera la vallée en manœuvrant jusqu'au glacier du Rhône.

Le colonel Aubert, forte personnalité à volonté tenace, se rend aussitôt à Berne pour y exposer ses idées, car il qualifie ce plan de « manœuvres soi-disant en montagne ». Il se déclare prêt à en prendre la responsabilité, mais à trois conditions, qu'il définit dans ses souvenirs :

« La première, que le projet de manœuvres qui m'avait été communiqué serait abandonné et que l'on adopterait le projet que je présentais. La seconde, que le colonel Wieland, en qui j'avais toute confiance, remplirait les fonctions de chef d'état-major de la division pour suppléer à mon inexpérience dans les détails des manœuvres, ne

m'étant occupé jusque-là que de la branche du génie, dont j'étais inspecteur.

« La troisième, que le commandant du rassemblement ne serait pas obligé, comme cela avait eu lieu trop fréquemment dans les rassemblements précédents, de subordonner ses manœuvres aux convenances du Commissariat central, mais que tout ce qui concernait cette branche serait tenu de se conformer aux ordres du commandant de la division.

« Les deux dernières conditions me furent de suite octroyées par M. Stämpfli. La première, relative au projet que je proposais, ne passa pas sans discussion...

« Ces Messieurs objectaient la crainte que ce projet, qui leur paraissait téméraire, ne réussisse pas, que les troupes ne pourraient pas supporter les fatigues qui leur seraient imposées; il en rejaillirait du discrédit sur l'armée; on avait des inquiétudes sur l'état sanitaire de la troupe, sur les dépenses qu'il faudrait faire, etc.

« Je levai toutes ces objections en leur montrant les heureux résultats qu'on pourrait tirer de la réussite d'une semblable expérience si, comme j'en étais convaincu, tout allait bien; et, dans le cas où mes prévisions ne se réaliseraient pas, je m'offrais comme bouc émissaire, on rejettterait la faute sur l'inexpérience de l'officier du génie qui aurait fait un plan de manœuvres en dehors des conditions ordinaires. Wieland prit peu à peu fait et cause pour moi, et M. Stämpfli finit par se rendre à nos arguments, consentit à me laisser libre d'adopter le plan que je voudrais et me laissa carte blanche dans les limites du budget. J'obtins l'autorisation de faire la commande d'un nombre de tentes-abris modèle français suffisant pour toute la troupe appelée à ce service, et je me mis d'accord avec Wieland pour toutes les mesures préparatoires. »<sup>1</sup>

On comprend que le plan du colonel Aubert ne fut pas acquis sans réticences, car il présentait un caractère entièrement différent de ce que l'on avait fait jusque-là. Le commandant de la division tenait à faire exécuter des marches vraiment en montagne, à donner l'occasion aux troupes de tirer dans des conditions de terrain où elles auraient réellement à se battre en cas de service actif, à les faire bivouaquer pendant quatorze jours consécutifs.

<sup>1</sup> *Les «papiers» du colonel Aubert (1813-1888)*, publiés par Théodore Aubert, Genève, Jullien éditeur, 1953.

Tout cela était absolument nouveau, sinon révolutionnaire.

On mettait encore en doute, à cette époque, que les troupes fédérales, composées d'hommes peu habitués à ce genre de fatigues, fussent en état de les soutenir. Le colonel Aubert voulait montrer que l'armée, réorganisée après le Sonderbund, pouvait être engagée sans une longue période préparatoire et prouver que les milices peuvent remplacer efficacement l'armée permanente que la Suisse ne possède pas.

Le terrain choisi est cette partie de notre pays connue dans l'histoire militaire par les combats que s'y sont livrés les Français, les Autrichiens et les Russes en 1799.

Le but est d'opérer des passages de montagne difficiles, d'abord en détachements peu nombreux, puis en colonnes d'une certaine importance; de faire des marches en combattant sur un terrain inconnu, changeant chaque jour, en commençant sur un chemin de vallée, puis par des sentiers de cols tout juste praticables aux mulets.

Le thème prévoit aussi un fractionnement très poussé pour donner aux commandants des détachements, manœuvrant isolément dans une mission d'ensemble, l'occasion de faire preuve d'initiative et d'agir spontanément. Développer les décisions tactiques des officiers sur le terrain, cela aussi rompt avec les habitudes d'alors.

Voici la supposition générale, rédigée au QG de Lucerne le 8 août 1861 :

« Toute la frontière méridionale de notre patrie est menacée; des colonnes ennemis l'ont envahie avant que nous fussions prêts à les repousser.

» Dans le canton des Grisons, l'ennemi cherche à se rendre maître de l'issue méridionale des passages de l'Engadine et du Splügen. Le centre a réussi à s'emparer du Saint-Gothard, la tête s'est avancée jusqu'au lac des Quatre-Cantons; dans le canton du Valais, nous sommes encore maîtres de Saint-Maurice et des débouchés méridionaux du Simplon; l'armée suisse se réunit en toute hâte sur les versants occidentaux des Alpes; une avant-garde qui occupe le canton de Lucerne et l'Oberland bernois reçoit l'ordre d'attaquer vigoureusement la vallée de la Reuss et de reprendre le Saint-Gothard.

» C'est là la tâche des troupes commandées pour le rassemblement.

» *Exécution*

» Pendant que le gros de l'avant-garde, faisant usage de tous les moyens de transport qu'on peut trouver sur le lac des Quatre-Cantons, cherche à débarquer à Flüelen, plusieurs détachements de diverses forces passent en même temps la chaîne de montagnes qui sépare la vallée de la Reuss du canton d'Unterwald, par les passages de Surenen et de Schönenegg, débouchent à Attinghausen et Seedorf, les deux points où l'on peut passer la Reuss, en menaçant le flanc gauche de l'ennemi près d'Altdorf. Un troisième détachement cherche à gagner la vallée du Schächenthal en sortant de la vallée de la Linth et et passant par l'Urnerboden pour prendre l'ennemi par le flanc droit.

» L'attaque ainsi combinée a réussi, l'ennemi se retire jusqu'à Amsteg, position de laquelle on le repousse le lendemain jusqu'à Wasen; mais cette position de Wasen est déjà menacée sur son flanc gauche par un détachement qui s'est dirigé depuis l'Oberland bernois par le passage du Susten dans le Mayenthal, et qui force l'ennemi à quitter la position en secondant à temps l'attaque principale. L'ennemi se retire par les Schöllenens dans la vallée d'Urseren; la position du Pont-du-Diable ne pourrait guère être emportée de front, mais une de nos colonnes, arrivant du Valais par la Furka, force l'ennemi à se retirer dans la vallée de la Léventine.

» Pendant que la moitié de notre avant-garde poursuit l'ennemi et avance jusqu'à Airolo, la nouvelle arrive que l'ennemi a réussi à s'emparer de Saint-Maurice et s'avance victorieusement en remontant la vallée du Rhône.

» Aussitôt, le commandant en chef donne l'ordre à l'avant-garde de pivoter sur la droite et de se diriger à marches forcées sur Brigue, pour arriver si possible à occuper la forte position du Bois de Finges et là, raliant les troupes du Valais, opposer à l'ennemi une résistance énergique.

» Le rassemblement sera terminé par cette opération. »<sup>1</sup>

Tout se déroula comme prévu. Non seulement l'attaque principale par la vallée de la Reuss, mais toutes les actions par les vallées latérales furent effectivement jouées.

Le 14 août au matin, le gros de la division quitta Lucerne sur trois bateaux à vapeur, remorquant sept barques, pour opérer un débarquement à Flüelen, déjà tenu (faiblement) par l'ennemi.

<sup>1</sup> *Op. cit.*

La veille, partis du Klausen, d'Engelberg et de Meiringen, les détachements devant agir sur les flancs de l'adversaire franchissaient les cols pour être à temps à pied d'œuvre.

La compagnie de carabiniers 37 (Saint-Gall) constituait le plastron, chaque homme figurant une demi-compagnie; des guides l'accompagnaient pour lui faire prendre des positions en des endroits particulièrement escarpés et dominants.

Ce plastron s'est manifesté dès le début des manœuvres de Flüelen à Hospenthal, puis du Bois de Finges à Sierre.

L'ennemi était aussi représenté par des cibles qu'il fallait renverser ou détruire pour continuer la progression.

Au moment où la division reçoit la mission de gagner la vallée du Rhône, dès Hospenthal deux brigades sont constituées:

*Brigade 1* lt.-colonel Meyer

½ compagnie de sapeurs	3	(Argovie)
½ compagnie de guides	7	(Genève)
Batterie de montagne	27	(Valais)
Compagnie de carabiniers	11	(Nidwald)
Compagnie de carabiniers	37	(Saint-Gall)
Bataillon	113	(Vaud)
Bataillon	51	(Grisons)

2 sections d'ambulance + parc

Objectif: Ulrichen-Brigue en passant par la Furka.

*Brigade 2* lt.-colonel Welti

½ compagnie de sapeurs	3	(Argovie)
½ compagnie de guides	7	(Genève)
Batterie de montagne	55	(Valais)
Compagnie de carabiniers	7	(Valais)
Compagnie de carabiniers	45	(Tessin)
Bataillon	53	(Valais)
Bataillon	54	(Berne)

2 sections d'ambulance + parc

Objectif: Ulrichen-Brigue en passant par le Saint-Gothard et le Nufenen.

Ces traversées de cols présentèrent de grandes difficultés: il a fallu déblayer la neige, sur certains parcours porter ou tirer les pièces à bras,

assurer le passage des chevaux et des mulets, au cours de marches de treize heures, en partie sous la pluie. L'étape d'Ulrichen à Brigue, par une chaleur accablante et une poussière suffocante, fut particulièrement pénible.

L'attaque du Bois de Finges, marquant la fin des opérations, fut suivie d'une réception préparée par la Ville de Sierre. Chaque homme reçut une bouteille de vin des glaciers, ce qui ne semble pas avoir altéré la tenue des troupes pour le défilé devant le chef du Département militaire fédéral et le commandant de la division, à en croire toutes les félicitations qui leur furent adressées!

Ces premières manœuvres alpines, de longue durée, furent parfaitement réussies, et le colonel Aubert put en tirer (et faire accepter) des conclusions fort positives :

« Ce rassemblement a eu une influence heureuse sur les suivants; il fit rompre avec la routine des camps fédéraux, où l'on ne changeait pas de place et où l'on faisait successivement l'école de soldat, de peloton, de bataillon, et où l'on consacrait les dernières journées à l'école de brigade, à une manœuvre de division et, enfin, à une petite guerre d'une journée.

« Tous les officiers et soldats qui ont fait le rassemblement de 1861 en ont conservé un très bon souvenir; et, dans la suite, je fus bien souvent abordé en Suisse par des hommes qui m'adressaient la parole en me disant: « J'étais avec vous en 1861. »<sup>1</sup>

Il convient de souligner que le colonel Aubert est un bel exemple d'une tradition de notre pays montrant le temps consacré par l'officier suisse à sa préparation militaire, en marge d'une activité professionnelle très absorbante. Au moment de ces manœuvres, ingénieur de formation, il occupait le poste de directeur de la compagnie de chemin de fer de l'Ouest-Suisse. Tout comme le général Dufour, ingénieur cantonal à Genève et instructeur, puis commandant l'Ecole militaire de Thoune pendant les mois de juillet et d'août de chaque année. Ce fut le cas aussi, rappelons-le, du général Guisan, ne devenant permanent qu'en 1927, lorsqu'il prit le commandement de la 2<sup>e</sup> division.

Colonel-brigadier E. PRIVAT

<sup>1</sup> *Op. cit.*